



5-6-7 OCTOBRE 2018

FINALE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME

CHAMPIONNAT OCCITANIE

SOMMIERES 30250

ORGANISATION MOTO CLUB SOMMIEROIS



Championnat de France de Tourisme

FINALE 5-6-7 OCTOBRE 2018

Programme

VENDREDI 5 OCTOBRE

Sur réservation repas du soir (fideuà) et soirée dansante **15 €**

16 H à 19 H 30 *Accueil des participants salle des fêtes de Sommières
Salle Lawrence Durell 245 bd Ernest François
30250 SOMMIERES*

20 H à MINUIT *Repas et soirée dansante Salle Lawrence Durell*

SAMEDI 6 OCTOBRE

8 H 30 à 9 H 30 *Petit déjeuner sur réservation* **5 €**

10 H à 19 H *Accueil des participants Salle Lawrence Durell*

12 H impératif *Repas (rouille) Salle Lawrence Durell* **15 €**

Départ Balade impératif **14 H**

Les Stes Maries de la Mer

Spectacle Arènes de Sommières **17 H**

19 H 30 *Ouverture du bar apéritif musical
Salle Lawrence Durell*

20 H 30 à 2 H *Repas dansant spectacle remise des prix*

DIMANCHE 7 OCTOBRE

8 H à 9 h30 *Petit déjeuner Salle Lawrence Durell*

10 H à 11 h 30 *Parade*

12 H *Repas (plateau repas)* **11 €**

FIN DE LA MANIFESTATION

ET MERCI DE VOTRE PRESENCE

TOUT LE MOTO CLUB SOMMIEROIS VOUS SOUHAITE

BONNE ROUTE POUR LE RETOUR

SOMMIERES VILLE MEDIEVALE

Venez visiter

Le marché provençal le samedi matin

Les rues piétonnes, son château

Le pont Tibère enjambant le Vidourle bien connu

pour ses Vidourlades

Nos nombreuses boutiques

La mer à 30 km

La Grande Motte, Le Grau du roi

Les Cévennes à 45 km

Uzès, Anduze, Le Pont du Gard à 40 km

Nîmes, Montpellier à 25 km

Vous avez que de bonnes raisons pour venir nous voir

Toute l'équipe du moto club Sommiérois vous attend avec plaisir.





CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME DES CLUBS
TROPHEE DE FRANCE DES RANDONNEURS ET INTERNATIONAL
TROPHEE DE TOURISME OCCITANIE

5-6-7 OCTOBRE 2018
SOMMIERES (30)

REGLEMENT PARTICULIER

Art.1 :

Le Moto Club Sommierois organise les 5-6 et 7 OCTOBRE 2018 à SOMMIERES 30250, un rassemblement motocycliste comptant pour le Championnat de France de Tourisme des Clubs FFM, le Championnat de France de Tourisme des Randonneurs et international ainsi que pour le Trophée de Tourisme de la ligue Motocycliste d'Occitanie.

Art.2 :

Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers, français et étrangers, de véhicules de la catégorie «motocycles» homologués, assurés et conformes à la réglementation en vigueur.

Art.3 :

Seuls les titulaires d'une licence de la FFM pour l'année en cours, pourront prétendre au classement de ces championnats. Toutefois la participation hors classements est acceptée pour les autres motocyclistes.

Art.4 :

Les classements seront effectués en tenant compte des différents coefficients et du kilométrage aller, conformément au règlement général du Championnat de France de Tourisme.

Art.5 :

Le parcours, pour accéder sur le lieu du rassemblement, sera fléché à partir des principaux axes routiers menant à SOMMIERES, à l'aide du matériel homologué par la Commission de Tourisme (flèches " MOTO " rouges et blanches) et pour le camping gratuit.

Art.6 :

Le contrôle d'arrivée sera ouvert le vendredi de 16 h à 19h30, et le samedi de 10 h à 19h30. **Il aura lieu a la salle Lawrence DURELL 245, bd Ernest François 30250 Sommières.** Les pilotes devront y présenter leur permis de conduire, le certificat d'immatriculation et l'attestation d'assurance de leurs véhicules.

Art.6 bis:

La municipalité de Sommières met à la disposition des participants, le camping municipal pour les nuits du 5 et 6 octobre 2018.

Art.7 :

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui viendrait à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il ne puisse être réclamé d'indemnité.

Art.8 :

En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

Art.9 :

Les participants, qui ne seront pas présents à la manifestation (hors motif valable justifié), ne pourront prétendre à une quelconque indemnité ou remboursement du droit d'inscription.

Art.10 :

Afin de faciliter la tâche d'accueil, il est demandé aux participants d'adresser leur bulletin d'engagement accompagné obligatoirement du chèque de règlement à l'ordre du **Moto-Club Sommiérois** le plus tôt possible, et impérativement avant le 25 septembre 2018 (cachet de la poste faisant foi) pour pouvoir bénéficier de la ristourne prévue au règlement du championnat de France à l'adresse :

IBAN : FR76 1348 5008 0008 9124 6437 341 BIC : CEPFRPP348

MOTO CLUB SOMMIEROIS - 5 MAS DU MOULIN A VENT - 30250 VILLEVEILLE

Contact: MARIE LINE PRIMARD - ml.primard@free.fr - 06 89 88 18 66

Art.11 :

L'inscription à ce rassemblement donne droit à l'ensemble des prestations exigées par le Cahier des charges du Championnat de France de Tourisme.

Les droits d'inscription sont fixés à

Inscription préalable (avant le 25 SEPTEMBRE 2018)			
Pour les 6-7 OCTOBRE			
<i>Licenciés FFM</i>		<i>Non licenciés</i>	
Adultes	36,00 €	Adultes	46,00 €
Enfants 8 à 16 ans	15,00 €	Enfants 8 à 16 ans	15,00 €
Après le 25 SEPTEMBRE			
<i>Licenciés FFM</i>		<i>Non licenciés</i>	
Adultes	46,00 €	Adultes	56,00 €
Enfants 8 à 16 ans	15,00 €	Enfants 8 à 16 ans	25,00 €
OPTION DU 5 au 7 OCTOBRE			
Repas adulte vendredi soir	15,00 €	Repas enfant vendredi soir	8,00 €
Petit déjeuner samedi matin	5,00 €	Petit déjeuner enfant	5,00 €
Repas adulte samedi midi	15,00 €	Repas enfant samedi midi	8,00 €
Plateau repas adulte dimanche midi	11,00 €	Plateau repas enfant dimanche	8,00 €

Gratuit pour les enfants de moins de 8 ans

Art.12 :

La remise des prix aura lieu le samedi 6 octobre dans la soirée.

Art.13 :

Le jury sera composé de trois personnes :

- le président du Moto-Club Sommiérois,
- le délégué désigné par la Ligue Motocycliste Occitanie
- le délégué désigné par la Commission Nationale de Tourisme.

Art.14 :

Les réclamations doivent être faites suivant les dispositions du règlement du CFT 2018 et être adressées à la commission tourisme.

Art.15 :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de tout bien personnel.

Art.16 :

Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par l'organisateur (ou toute autre société autorisée) dans le cadre de cet événement, les prises de vues, films et enregistrements restent la propriété, sans limitation de durée, du Moto-Club Sommiérois.

Art.17 :

La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables.

Toutefois, le Moto-Club Sommiérois sera couvert par une police d'assurance responsabilité civile par le biais de son affiliation à la FFM.

Art.18 :

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, celui de la Fédération Française de Motocyclisme, et à se conformer aux directives des organisateurs et officiels de l'épreuve.

Et au règlement du camping municipal de Sommières et celui du camping de Massereau.

Visas : Sommières le 15 juin 2018

VISA CLUB

VISA LIGUE OCCITANIE

VISA FFM



HEBERGEMENTS

CAMPING DE MASSEREAU 5 ETOILES **TARIF PREFERENTIEL**

**Domaine de Massereau – les hauteurs de Sommières – Route d'Aubais
30250 SOMMIERES**

camping@massereau.com <https://www.massereau.com>

0033. (0)4.66.53.11.20 – Fax : 0033.(0)4.11.71.50.20

Les prévenir que vous faites parti du moto club Sommierois

AVEC LE CODE CFT 2018

OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE SOMMIERES

5 Quai Frédéric Gaussorgues, 30250 Sommières

04 66 80 99 30

<https://ot-sommieres.com>

CAMPING MUNICIPAL DE SOMMIERES « LE GARANEL »

Gratuit Vendredi soir et samedi soir

99 Chemin de la Princesse, 30250 Sommières

*DES NAVETTES SERONT PRESENTES POUR LE
CAMPING DE MASSEREAU*

		01/09 - 30/09
		Tarif / nuit
Offres Spéciales		
Cabane 2 chambres	2 personnes	48 €
	3 à 5 personnes	57 €
Mobil Home Détente 2 chambres	2 personnes	69 €
	3 à 4 personnes	79 €
Mobil Home Détente 3 chambres	2 personnes	73 €
	3 à 6 personnes	85 €
Mobil Home Privilège 2 chambres	2 personnes	74 €
	3 à 4 personnes	86 €
Mobil Home Privilège 3 chambres	2 personnes	92 €
	3 à 6 personnes	107 €
Mobil Home Héritage 2 chambres	2 personnes	87 €
	3 à 4 personnes	105 €
Mobil Home Héritage 3 chambres	2 personnes	102 €
	3 à 6 personnes	115 €
Mobil Home Héritage Premium 2 chambres	2 personnes	123 €
	3 à 4 personnes	139 €
Mobil Home Héritage Premium 3 chambres	2 personnes	140 €
	3 à 6 personnes	152 €
Chalet 2 chambres	2 personnes	94 €
	3 à 5 personnes	113 €
Chalet 3 chambres	2 personnes	111 €
	3 à 7 personnes	123 €
Chalet Premium 2 chambres	2 personnes	132 €
	3 à 5 personnes	146 €
Chalet Premium 3 chambres	2 personnes	149 €
	3 à 7 personnes	161 €

remise de 20 % sur la totalité des tarifs en mentionnant le code : CFT2018

Offre Spéciale basse saison (avril, mai, juin, septembre, octobre) 7 nuits réservées = 2 nuits offertes - 14 nuits réservées = 4 nuits offertes + 4 entrées au Spa ou 2 heures de Tennis			
Garantie annulation : 6 % du séjour	Loc Tente Igloo : 10 € / jour	Kit Draps Simple : 15 €	Chaise Bébé : 14,00 € / semaine
Taxe de séjour : 0,60 € / jour / pers + 18 ans	Barbecue : 10 € / jour	Kit Draps Double : 20 €	Lit Bébé : 21,00 € / semaine
Eco Participation : 0,40 € / pers	Plancha : 15 € / jour	Kit Serviettes : 15 €	Premium : 200 € / semaine
Véhicule supplémentaire : 6,50 € / jour	Wifi : 3€ / 1j - 5€ / 2j - 15€ / 7j	Ménage final : 95 € (hors cuisine)	Télévision : 70,00 € / semaine
Animal : A partir de 4,90 € / jour	Espace forme : 6,50 € / pers - 60 € / 10 tickets	Visiteur : 9 € / accès	Parc Aventure : 18 € / adulte - 13 € / Ado - 10 € / Enfant - 8 €
	Garantie emplacement : 25 €	Tennis : 10 € / heure	Vélo adulte : 10 € 1/2 Journée - 15 € journée



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME DES CLUBS FFM ET INTERNATIONAL

TROPHEE DE TOURISME OCCITANIE SOMMIERES 5-6-7 OCTOBRE 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER AVANT LE 25 SEPTEMBRE 2018

AU MOTO CLUB SOMMIEROIS 5 MAS DU MOULIN A VENT 30250 VILLEVIEILLE



Marie line PRIMARD ml.primard@free.fr 06 89 88 18 66

MOTO CLUB..... LIGUE.....

Adresse du club Votre adresse mail

	NOM PRENOM	PILOTE	PASSAGER	N° LICENCE	MOTO CYLINDREE	REPAS VENDREDI SOIR 15 €	REPAS SAMEDI MIDI 15 €	PETIT DEJEUNER SAMEDI MATIN 5 €	REPAS DIMANCHE MIDI 11 €	CAMPING GRATUIT	CAMPING MASSERAU	LIEU HERBERGEMENT AUTRE	SAMEDI ET DIMANCHE 36 € APRES LE 25/09/18 46 €
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													

INSCRIPTION AVANT LE 25 09 2018 AVEC LICENCE

INSCRIPTION ADULTE----- :	x 36,00 € =	€-----INSCRIPTION ENFANT 8 à 16 ans-----:	x 15,00 € =	€
OPTIONS REPAS VENDREDI SOIR----- :	x 15,00 € =	€-----REPAS ENFANT VENDREDI SOIR-----:	x 8,00 € =	€
REPAS SAMEDI MIDI-----:	x 15,00 € =	€-----REPAS ENFANT SAMEDI MIDI-----:	x 8,00 € =	€
PETIT DEJ SAMEDI MATIN---- :	x 5,00 € =	€-----PETIT DEJ SAMEDI MATIN-----:	x 5,00 € =	€
PLATEAU REPAS DIMANCHE-- :	x 11,00 € =	€-----PLATEAU REPAS ENFANT DIMANCHE--:	x 8,00 € =	€
<u>INSCRIPTION SANS LICENCE</u> ADULTE-----:	x 46,00 € =	€----- <u>SANS LICENCE ADULTE APRES LE 25/09/18 :</u>	x 56 € =	€
<u>INSCRIPTION APRES LE 25/09/18</u> ADULTE AVEC LICENCE ----- :	x 46,00 € =	€-----ENFANT DE 8 à 16 ans -----:	X 25,00 € =	€

TOTAL GENERAL _____ €

**CHEQUE A L'ORDRE DU MOTO CLUB SOMMIEROIS
IBAN FR76 1348 5008 0008 9124 6437 341 BIC CEPAFRPP34**